

Séance du vendredi 05 juin 2026

Date de la convocation : 01/06/2026

Le vendredi 05 juin 2026 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Sébastien BRAYLÉ, Peggy AMALBERT, Géraldine NOEL, Marie DELCAYRE, Aline CHEVALIER, Martine GRANET, Stéphane POUGET, Pascal SANLEFRANQUE, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Pierre RUTKOWSKI, Marine LENOIR, Lucie RYCKEWAERT, Paul MARION
Présents : 16	
Représentés : 3	
Absents et excusés : 0	Représentés : Christophe RAYNAUD représenté par Peggy AMALBERT, Christian DAVALAN représenté par Sébastien BRAYLÉ, Jean-Michel DOYEN représenté par Denise STEVENSON
Pour : 19	Excusés :
Contre : 0	Absents :
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Peggy AMALBERT

Délibération n°DE_2026_43

Objet : Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose de voter les subventions aux associations,

Vu l'avis de la commission Associations du 30/05/2026 pour proposition au vote des subventions aux associations 2026

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 05/06/2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DIT que la subvention votée pour les Amis et Parents d'Elèves de l'Ecole de Cadalen ne sera versée qu'une fois que les statuts de l'association auront été modifiés suite à la création du RPI Cadalen-Fénols-Lasgraisses

VOTE les subventions telles que présentées dans le tableau annexé

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,



Sébastien BRAYLE

la secrétaire

Peggy AMALBERT